



PRÉFET DU NORD

Lille, le 6 juillet 2012

Communiqué de presse

REFORME DE LA CARTE INTERCOMMUNALE : LA COMMISSION DEPARTEMENTALE SE PRONONCE FAVORABLEMENT SUR LES PROJETS DE PERIMETRE



La commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) s'est réunie ce vendredi 6 juillet afin de se prononcer, en application des dispositions de la loi « Pélissard-Sueur » du 29 février 2012 relative à la refonte de la carte intercommunale sur les projets de périmètre des nouvelles intercommunalités dans le département du Nord.

Elle a confirmé l'avis favorable émis le 20 janvier dernier sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale, arrêté par le préfet le 20 mars.

Les projets d'arrêtés de périmètre de fusion d'intercommunalités existantes ainsi que les propositions de fusion ou de dissolution de syndicats intercommunaux seront prochainement transmis aux communes et aux groupements concernés qui disposeront d'une période de consultation de trois mois.

La CDCI se réunira à nouveau avant le 31 décembre 2012 afin de prendre connaissance des résultats de la consultation et des suites qui seront données au processus.